

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le lundi 6 juin 2022 à 19h30, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Francis Malenfant
- ❖ Madame Audrey Mailhot
- ❖ Madame Sylvie Giroux
- ❖ Monsieur Charles Brochu

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que madame Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-01

Adoption de l'ordre du jour tel que présenté avec dispense de lecture.

La séance est déclarée ouverte à 19h30.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Ordre du jour

1. **Bienvenue par Monsieur le Maire**
2. **Prise des présences**
3. **Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue**
4. **Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture**
5. **Adoption des procès-verbaux avec dispense de lecture**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 mai 2022
 - 5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 mai 2022
6. **Correspondance**
7. **Finances**
 - 7.1 Acceptation des comptes à payer
 - 7.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 7.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
 - 7.4 Amendement budgétaire dans le cadre de l'achat de deux luminaires
8. **Administration et affaires courantes**
 - 8.1 Autorisation pour l'achat d'un écran de protection pour lanceur

- 8.2 Autorisation pour l'achat d'un tapis de nivelage en acier
- 8.3 Constitution d'un comité d'accueil et sa composition
- 8.4 Nouveaux arrivants – Cadeau de bienvenue
- 8.5 ~~Embauche de deux étudiants pour la saison estivale 2022~~ (**REPORTÉ**)
- 8.6 Avis de motion premier projet de règlement : Règlement No 588 modifiant le règlement numéro 451 intitulé règlement sur les permis et certificats, concernant les tarifs applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles
- 8.7 Présentation du premier projet de règlement No 588 modifiant le règlement numéro 451 intitulé règlement sur les permis et certificats, concernant les tarifs applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles
- 8.8 Avis de motion premier projet de règlement : Règlement No 589 modifiant le règlement numéro 446 intitulé règlement de zonage, concernant les conditions applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles
- 8.9 Présentation du premier projet de règlement No 589 modifiant le règlement 446 intitulé règlement de zonage, concernant les conditions applicables à la garde de poules en zones non agricoles
- 8.10 Tarif pour la location du terrain de balle – Parc Lamoureux
- 8.11 Dépôt de liste des permis émis du 1^{er} janvier au 31 mai 2022

9. Développement local et régional

10. Urbanisme

- 10.1 Demande de dérogation mineure concernant le lot 6 421 523 situé sur le chemin Desfossés
- 10.2 Certificat d'autorisation pour usage conditionnel concernant les lots 5 536 418 et 6 198 288 situé au 442, route 243
- 10.3 Demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour aliénation et lotissement sur le lot 5 535 756 situé au 426, chemin Denison – demandeur Stéphane Demers

11. Voirie

- 11.1 Adjudication de la soumission pour le balayage des rues et intersections 2022
- 11.2 Adjudication de la soumission pour la fourniture, la livraison et l'épandage d'abat poussière liquide 2022
- 11.3 Adjudication du contrat pour le projet – Rechargement granulaire du chemin Mulvena et reconstruction du chemin Lockwood

12. Rapport des activités du Maire

- 12.1 Rapport du Maire : Faits saillants du rapport financier 2021

13. Varia

- 13.1 Lussier-Belgians – Appui financier à la fin de semaine haute en couleur
- 13.2 Match les 4 Chevaliers au profit de la Fondation Justin Lefebvre et du club de soccer Celtic Richmond – Demande d'aide financière
- 13.3 Club de soccer Celtic Richmond – Demande d'appui pour une demande d'aide

- financière dans le cadre des fonds de soutien aux projets structurants
- 13.4 Adolescents actifs – Demande de financement 2022
- 13.5 Association pulmonaire du Québec – Mobilisation des municipalités pour une réduction de l’herbe à poux

14. Période de questions du public

15. Levée de la séance

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 mai 2022 avec dispense de lecture

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-03

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 mai 2022 avec dispense de lecture

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-04

Acceptation des comptes à payer

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 51 850,22 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-05

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 84 564,14 \$ auquel s’ajoute le total des chèques émis 550

\$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-06

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 140 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-07

Amendement budgétaire dans le cadre de l'achat de deux luminaires

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland a adopté la résolution 2022-05-21 autorisant l'achat de deux luminaires sur bases autoportantes au coût de 14 125,78\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland désire procéder à un amendement budgétaire pour fins d'équilibre budgétaire;

ATTENDU QUE des fonds sont disponibles dans les postes budgétaires 02-320-15-641 « *Glissières de sécurité* » et 02-320-15-649 « *Enseignes de Bienvenue & Aurevoir* ».

POUR CES MOTIFS,

Il est

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil municipal de la municipalité du Canton de Cleveland autorise l'amendement budgétaire suivant :

AMENDEMENT BUDGÉTAIRE :

Des postes budgétaires :

02-320-15-641 « <i>Glissières de sécurité</i> »	5 000\$
--	---------

02-320-15-649 « <i>Enseignes de Bienvenue & Aurevoir</i> »	10 000\$
---	----------

Vers le poste budgétaire :

02-340-00-459 « <i>Lumières de rues</i> »	15000\$
--	---------

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-08

Autorisation pour l'achat d'un écran protecteur pour lanceur

CONSIDÉRANT le désire du conseil de moderniser les installations du terrain de balle au Parc Lamoureux pour y accueillir des joueurs de balle molle;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite offrir aux citoyens des équipements, des infrastructures sportives et des parcs de la meilleure qualité possible ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la municipalité de procéder à l'achat d'équipement de protection pour les joueurs de baseball ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général, M. Martin Lessard, à procéder à l'achat d'un écran de protection pour le lanceur, d'une somme de 269.95 \$ plus les taxes applicables.

QUE les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-701-50-522 « *Entretien bâtiment et terrain de jeu* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-09

Autorisation pour l'achat d'un tapis de nivelage en acier

CONSIDÉRANT le désir du conseil de moderniser les installations au terrain de balle du parc Lamoureux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite offrir aux citoyens des équipements, des infrastructures sportives et des parcs de la meilleure qualité possible;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la municipalité de procéder à l'achat d'un tapis de nivelage en acier pour assurer que le terrain de balle soit en bon état de jeu;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le directeur général, M. Martin Lessard, à procéder à l'achat d'un tapis de nivelage en acier pour une somme de 538,95 \$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-10

Constitution d'un comité d'accueil et sa composition

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland accueille régulièrement de nouveaux arrivants sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland souhaite constituer un comité mandaté pour faire connaître et promouvoir la municipalité auprès des nouveaux arrivants;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE CONFIRMER la création du comité suivant et de nommer les membres tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

COMITÉ D'ACCUEIL
Mme Audrey Mailhot, conseillère
Mme Sylvie Giroux, conseillère
M. Francis Malenfant, conseiller
M. Herman Herbers, maire
Direction générale

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-11

Nouveaux arrivants – Cadeau de bienvenue

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland s'est dotée d'un comité d'accueil des nouveaux arrivants;

CONSIDÉRANT la volonté du comité d'accueil de souligner l'arrivée des nouveaux résidents en leur offrant une lettre de bienvenue et un présent issu d'une entreprise locale;

CONSIDÉRANT la proposition de Fleuriste Richmond 2019 enr. pour un arrangement de plantes « succulentes » produites à Cleveland d'une valeur approximative de 40\$;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland offre aux nouveaux arrivants une lettre de bienvenue et une plante d'une valeur approximative de 40\$ afin de souligner leur arrivée dans la municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-12

Embauche de deux étudiants pour la saison estivale 2022
(REPORTÉ)

Ce point est reporté à une prochaine séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-13

Avis de motion premier projet de règlement : Règlement No 588 modifiant le règlement numéro 451 intitulé règlement sur les permis et certificats, concernant les tarifs applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles

Monsieur Daniel Braün, conseiller

DONNE avis de motion qu'il présentera à cette même séance le premier projet de règlement numéro 588 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 451 intitulé règlement sur les permis et certificats, concernant les tarifs applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles.*

La présentation du premier projet de règlement a eu lieu à cette même séance régulière du 6 juin 2022.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-14

Présentation du premier projet de règlement No 588 modifiant le règlement numéro 451 intitulé règlement sur les permis et certificats, concernant les tarifs applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement des permis et certificats afin de gérer les documents à fournir et tarifs des constructions et usages sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge pertinent d'intégrer les dispositions sur la garde de poules en milieu urbain ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est favorable à permettre, sous certaines conditions, la garde de poules dans les zones comprises dans les zones non agricoles (blanches);

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion, avec dispense de lecture, a été donné à la séance du Conseil du 6 juin 2022 par le conseiller, monsieur Daniel Braün;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du premier projet de règlement à la séance du conseil du 6 juin 2022 le tout conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER le premier projet de règlement numéro 588 modifiant le Règlement sur les permis et certificats tel que présenté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-15

Avis de motion premier projet de règlement : Règlement No 589 modifiant le règlement numéro 446 intitulé règlement de zonage, concernant les conditions applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles

Madame Sylvie Giroux, conseillère

DONNE avis de motion qu'elle présentera à cette même séance le premier projet de règlement numéro 589 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 446 intitulé règlement sur le zonage, concernant les conditions applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles.*

La présentation du premier projet de règlement a eu lieu à cette même séance régulière du 6 juin 2022.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-16

Présentation du premier projet de règlement No 589 modifiant le règlement numéro 446 intitulé règlement sur le zonage, concernant les conditions applicables à la garde de poules dans les zones non agricoles

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge pertinent d'intégrer les dispositions sur la garde de poules en milieu urbain ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est favorable à permettre, sous certaines conditions, la garde de poules dans les zones comprises dans les zones non agricoles (blanches);

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion, avec dispense de lecture, a été donné à la séance du Conseil du 6 juin 2022 par la conseillère, madame Sylvie Giroux ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du premier projet de règlement à la séance du 6 juin 2022 le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER le premier projet de règlement numéro 589 modifiant le Règlement de zonage tel que présenté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-17

Tarif pour la location du terrain de balle – Parc Lamoureux

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la municipalité d'établir des tarifs de location pour le terrain de balle au parc Lamoureux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland souhaite offrir aux citoyens des infrastructures sportives de la meilleure qualité possible;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les tarifs de location sont les suivants :

Type de location	Ligue hebdomadaire	Une journée	Tournoi 2 jours	Tournoi 3 jours
Prix	10 \$ / joueur	150 \$ / jour	250 \$ / 2 jours	350 \$ / 3 jours

QUE la location des ligues hebdomadaires inclut la location du terrain 1 soir par semaine pour toute la saison ainsi que les finales.

QUE le montant total dû pour chaque tournoi soit acquitté en un seul versement au plus tard à la fin de l'événement.

QUE le montant total dû par une ligue hebdomadaire soit acquitté au plus tard le 30 juin.

QUE la location du terrain de balle soit gratuite pour les ligues d'enfants et d'adolescents.

D'ACCEPTER les tarifs du terrain de balle, tel que proposé.

INFORMATION NUMÉRO 2022-06-18

Dépôt de liste des permis émis du 1^{er} janvier au 31 mai 2022

Une liste détaillée des permis émis du 1^{er} janvier au 31 mai 2022 est remise aux membres du conseil municipal, pour lecture.

Le conseil accuse réception de la liste.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-19

Demande de dérogation mineure concernant le lot 6 421 523 situé sur le chemin Desfossés

ATTENDU QU' une demande de dérogation mineure a été déposée le 11 avril 2022 par Yves Drolet, arpenteur-géomètre ;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure est à l'effet d'autoriser un frontage sur le lot 6 421 523 à 49.16 mètres ;

ATTENDU QUE le lot a été créé suite à la régularisation du chemin Desfossés ;

ATTENDU QUE le frontage minimal exigée dans le Règlement de lotissement de la municipalité du Canton de Cleveland numéro 448 est de 50 mètres ;

ATTENDU QUE la dérogation est de 0,84 mètre à l'effet de permettre la création du lot 6 421 523 ;

ATTENDU QUE la demande respecte toutes les autres dispositions de règlement de lotissement en vigueur ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'accorder la dérogation mineure ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure pour le frontage du lot 6 421 523 à 49.16 mètres, et ce, sans condition.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-20

Certificat d'autorisation pour usage conditionnel concernant les lots 5 536 418 et 6 198 288 situé au 442, route 243

ATTENDU QUE madame Jenny Henchoz et monsieur Denis Lussier ont déposé une demande de projet visé par le Règlement sur les usages conditionnels ;

ATTENDU QUE le projet est exposé dans un document fourni par les demandeurs et répond aux critères du Règlement sur les usages conditionnels numéro 447 ;

ATTENDU QUE le projet a été présenté et discuté avec les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) afin de recommander au conseil municipal l'acceptation ou non du projet en lien avec les normes du Règlement numéro 447 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER la demande du projet 100% Campagne au 442, route 243 puisque celui-ci répond aux critères du Règlement sur les usages conditionnels.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-21

Demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour aliénation et lotissement sur le lot 5 535 756 situé au 426, chemin Denison – demandeur Stéphane Demers

CONSIDÉRANT QUE monsieur Stéphane Demers, liquidateur de la succession de madame Jacqueline Bisailon a déposé une demande de détacher la maison de la terre sur une superficie de 5000 m²;

CONSIDÉRANT QUE la résidence a été bâtie en 1999 suite à l'obtention d'une autorisation de la CPTAQ (dossier 306651) pour utilisation à des fins autres qu'agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte la réglementation de lotissement de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le reste de la terre d'une superficie de 92 533.30 m² restera agricole et propriété du demandeur;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'aura pas d'impacts négatifs sur le milieu agricole;

CONSIDÉRANT QUE la superficie réelle utilisée à des fins résidentielles serait de 5000 m²;

EN CONSÉQUENCE,

Il est,
PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'APPUYER la demande d'aliénation et lotissement du lot
 5 535 756.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-22

Adjudication de la soumission pour le balayage des rues et
 intersections 2022

CONSIDÉRANT QUE des soumissions pour des prix forfaitaires ont
 été demandées pour les travaux de
 balayage de rues et des intersections ;

CONSIDÉRANT QUE seule l'entreprise MYRROY Division Estrie Inc. a
 soumis un prix forfaitaire d'une somme de
 6 500,00\$ plus les taxes applicables ;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland
 accepte la soumission de MYRROY Division
 Estrie Inc. pour le balayage de rues et des
 intersections 2022 au montant forfaitaire de
 6 500,00\$ plus les taxes applicables;

QUE le directeur général soit et est autorisé à
 procéder en temps opportun aux travaux de
 balayage des rues et intersections;

QUE les fonds soient pris à même le poste
 budgétaire 02-320-40-516 de la voirie intitulé
 « *Balayage des rues* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-23

Adjudication de la soumission pour la fourniture, la livraison et
 l'épandage d'abat poussière liquide 2022

CONSIDÉRANT QUE des soumissions par invitation ont été
 demandées pour la fourniture, la livraison et
 l'épandage d'abat poussière;

CONSIDÉRANT QUE le seul soumissionnaire pour la fourniture, la
 livraison et l'épandage d'abat poussière
 liquide 2022 est Le Groupe Somavrac c. c. et
 est conforme aux exigences établies lors de
 l'appel d'offres sur invitations;

Il est,
PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland
 accepte la soumission déposée par Le
 Groupe Somavrac c. c. pour la fourniture, la
 livraison et l'épandage d'abat poussière
 liquide 2022 soit adjugé au prix de 0.3281 \$ le
 litre, plus taxes, le tout selon les termes et

conditions de l'appel d'offres et de la soumission déposée en date du 17 mai 2022.

QUE le directeur général soit et est autorisé à signer tout document relatif au contrat et à procéder en temps opportun aux travaux d'épandage d'abat poussière.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-24

Adjudication du contrat pour le projet – Rechargement granulaire du chemin Mulvena et reconstruction du chemin Lockwood

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur SEAO pour les travaux de réfection des chemins Lockwood et Mulvena ;

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont présenté une offre de prix au bureau de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions reçues le 10 mai 2022 à 10h00;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues conformes ;

CONSIDÉRANT la recommandation d'adjudication produite par la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADJUGER à « La Sablière de Warwick Itée » le contrat pour les travaux de rechargement granulaire du chemin Mulvena et de reconstruction du chemin Lockwood, conformément à la demande publique de soumission 53-2-42110-20-02 et aux tarifs unitaires de sa soumission soit une dépense, excluant la TPS et la TVQ, estimée à 712 262.76 \$.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

INFORMATION NUMÉRO 2022-06-25

Rapport du maire – Faits saillants du rapport financier 2021

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021;

La publication des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2021 sera envoyée aux résidents de la municipalité du Canton de Cleveland et affichée sur le site internet de la municipalité.

Rapport du Maire : Faits saillants du rapport financier 2021

Chers contribuables et citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, et ce, afin d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale, votre conseil municipal et moi-même sommes fiers de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2021 de la Municipalité du Canton de Cleveland.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil, qui a eu lieu le 2 mai dernier. Les états financiers consolidés ainsi que le sommaire de l'information financière peuvent être consultés au bureau municipal sis au 292, chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, aux heures ordinaires de bureau.

Le Rapport financier 2021

Les états financiers au 31 décembre 2021 démontrent des revenus de fonctionnement de 1 990 484 \$ et les revenus d'investissement de 428 778 \$ (subventions), ce qui a généré des revenus totaux de 2 419 262 \$. Les différentes charges de la municipalité (dépenses) ont totalisé 2 046 269 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (revenus d'investissement, amortissements, affectations, etc.) les résultats financiers indiquent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 90 361 \$. Le surplus accumulé (affecté et non affecté) totalise la somme de 535 001 \$.

La firme MNP S.E.N.C.R.L./s.r.l., vérificateurs de la Municipalité, certifie que les états financiers consolidés présentent une image fidèle de la situation financière, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, de la situation financière de la Municipalité du Canton de Cleveland pour l'exercice financier 2021.

Traitement des élus

En vertu des dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport financier contient une mention sur la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit. En sus, nous vous présentons les principaux éléments de rémunération de vos élus pour 2021 (règl. 585) :

Maire	17 614 \$	allocation	8 807 \$
Conseillers (ères)	4 178 \$	allocation	2 089 \$

De plus, le maire a reçu une rémunération de 3 662,32 \$ et une allocation de dépense de 1 831,32 \$ à titre de membre du conseil de la MRC du Val-Saint-François.

À l'exception du maire, les membres du conseil municipal ont également reçu une rémunération additionnelle de 87,21 \$ ainsi qu'une allocation de dépense de 43,60 \$ pour chaque réunion de comité ou de commission dont ils étaient membres et à laquelle ils ont assisté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-26

Lussier-Belgians – Appui financier à la fin de semaine haute en couleur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland désire encourager ces entreprises locales qui

organisent des événements éducatifs et familiaux pour le grand public;

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Lussier-Belgians organise le 18 et 19 juin prochain un événement intitulé : « Une fin de semaine haute en couleur »

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland appuie la fin de semaine haute en couleur chez Lussier-Belgians;

QUE le directeur général soit autorisé à défrayer les coûts nécessaires pour une commandite Argent et pour le parc d'enfants pour l'évènement;

QUE les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-701-90-970 « *Autres dépenses – Dons* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-27

Match les 4 Chevaliers au profit de la Fondation Justin Lefebvre et du club de soccer Celtic Richmond – Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE le club des 4 chevaliers organise un événement au profit de la Fondation Justin Lefebvre et du club de soccer Celtic Richmond;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Audrey Mailhot

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland autorise un don au montant de 300 \$ pour le match des 4 Chevaliers au profit de la Fondation Justin Lefebvre et du club de soccer Celtic Richmond.

QUE les 15 billets reçus suite à la commandite soient offerts aux résidents de la municipalité via notre site internet et notre page Facebook.

QUE les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-701-90-970 « *Autres dépenses – Dons* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-28

Club de soccer Celtic Richmond – Demande d'appui pour une demande d'aide financière dans le cadre des fonds de soutien aux projets structurants

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland souhaite encourager les jeunes sportifs dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Cleveland adhère aux principes des saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT QUE le club de soccer Celtic Richmond souhaite se procurer des équipements qui serviront à promouvoir l'activité physique des jeunes et des moins jeunes;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'APPUYER le club de soccer Celtic Richmond pour leur projet de demande d'aide financière dans le cadre des fonds de soutien aux projets structurants mis en place par la MRC du Val-Saint-François.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-29

Adolescents actifs – Demande de financement 2022

CONSIDÉRANT QU' une demande de financement pour les adolescents actifs a été déposée par monsieur François Daigle le 27 mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE différentes activités physiques ainsi que des ateliers sur le respect d'autrui et l'estime de soi seront offerts pour les jeunes de 11 à 15 ans;

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour offre des services à une clientèle de plus bas âges et qu'il s'agit d'une bonification aux adolescents de la municipalité;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland accepte de déboursier un montant de 910 \$ pour le financement du projet dédié aux adolescents actifs, tel que proposé par monsieur Daigle.

QUE les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-701-90-970 « *Autres dépenses – Dons* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-30

Association pulmonaire du Québec – Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité du Canton de Cleveland appuie l'Association pulmonaire du Québec en participant à la mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux en sensibilisant ses citoyens via le journal municipal « Le Jaseur », le site internet et la page Facebook de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Les citoyens pouvaient soumettre leur question par courriel avant 19 heures le 6 juin 2022.

Aucune question reçue.

Les questions des citoyens présents ont été entendues par les membres du conseil et sont répondues ou seront répondues ultérieurement.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-06-31

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée à 20h37.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du *Code municipal*.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 7^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-deux.

Herman Herbers, Maire

Martin Lessard, Greffier-trésorier